



- Zonages réglementaires**
- Zone d'interdiction stricte R
 - Zone d'autorisation limitée B
 - Zone d'autorisation sous réserves b
 - Zone à recommandations soumise aux seuls aléas thermiques V
 - Zone grise G
- Secteur de mesures foncières**
- Secteur où l'expropriation sera possible - Ex
- Éléments de repérage**
- Périmètre d'exposition aux risques
 - Bâti
 - Limite de commune
 - Limite de région

